



## **DEMANDE DE PROPOSITIONS**

### **Recherche sur le Portail national de la diversité des fournisseurs**

#### **DATE ET HEURE DE LANCEMENT**

16 janvier 2024 à 9 h (HE)

#### **DATE ET HEURE DE CLÔTURE**

13 février 2024 à 17 h (HE)

#### **COURRIEL**

A. J. Stewart  
aj@cglcc.ca

Les entreprises soumissionnaires doivent lire toutes les sections de la demande de propositions (DP) et y répondre de façon appropriée. Les entreprises soumissionnaires qui ne sont pas en mesure de fournir tous les services décrits dans le présent document ne sont pas admissibles à la DP et ne peuvent pas y soumissionner.

La Chambre de commerce 2ELGBTQI+ du Canada n'acceptera pas les propositions des entreprises soumissionnaires ayant un conflit d'intérêts réel ou perçu.

## **Objectif de la présente demande de propositions**

La CGLCC invite des consultant.e.s qualifié.e.s et expérimenté.e.s à soumettre des propositions pour la recherche et les recommandations sur la mise en œuvre d'un portail national bilingue de la diversité des fournisseurs. La phase initiale du projet sera consacrée à l'étude de portails similaires, à l'établissement d'un rapport sur les avantages et les inconvénients et à la recommandation d'améliorations.

## **Contexte**

### **Chambre de commerce 2ELGBTQI+ du Canada**

La Chambre de commerce 2ELGBTQI+ du Canada (CCLGC) est un organisme national à but non lucratif qui se consacre à l'expansion des possibilités économiques et à l'avancement de la communauté d'affaires 2ELGBTQI+. Elle défend les intérêts d'environ 100 000 entreprises détenues par des personnes 2ELGBTQI+ au Canada, ainsi que ceux des professionnel.le.s et des étudiant.e.s en commerce issu.e.s des communautés 2ELGBTQI+, des allié.e.s et des organisations alliées.

La mission principale de la CGLCC est de contribuer à une économie canadienne florissante et inclusive en favorisant la croissance économique et la prospérité, par la certification de fournisseurs issus de la diversité, l'accroissement des occasions de commerce mondial et le mentorat en entrepreneuriat.

En tant qu'entité, la CGLCC est reconnue pour son rôle de partenaire de la diversité des entreprises au Canada, en favorisant l'échange de connaissances pertinentes et spécialisées, en créant des relations d'affaires significatives et rentables et en représentant la communauté d'affaires 2ELGBTQI+ d'une manière qui renforce sa fierté.

La CGLCC est soutenue par 73 entreprises et partenaires gouvernementaux qui s'engagent à impliquer les entreprises 2ELGBTQI+ par le biais de la diversité des fournisseurs.

### **Programme de diversité des fournisseurs**

Dans le cadre de leur engagement envers la diversité et l'inclusion, de nombreuses organisations font désormais attention aux entreprises qui leur fournissent des produits et services.

Elles veulent s'assurer que les fournisseurs issus de la diversité bénéficient de conditions plus équitables pour accéder aux occasions d'affaires au sein de leur chaîne d'approvisionnement.

La CGLCC est l'organisme canadien de certification des entreprises qui sont détenues, exploitées et contrôlées à au moins 51 % par des membres des communautés LGBTQ. Nous offrons un accès à certaines des plus grandes chaînes de fournisseurs en Amérique du Nord, ainsi qu'un réseau et des ressources pour aider les entrepreneur.e.s à s'adapter et à se développer.

La certification offre aux grandes entreprises des occasions d'accès et de visibilité. Elle les aide aussi à assumer leurs responsabilités en agrandissant leur réseau de fournisseurs issus de la diversité de manière éthique et durable.

Grâce à leur collaboration avec des fournisseurs issus de la diversité, les grandes entreprises peuvent :

- Tirer profit des avantages concurrentiels d'entreprises souples et innovantes;
- Nouer ou consolider des liens avec des communautés et s'engager auprès d'elles;
- Établir une chaîne d'approvisionnement inclusive et
- soutenir les efforts en matière de diversité et d'inclusion;
- Atteindre leurs objectifs de responsabilité sociale;
- Tirer profit d'avantages liés aux économies de coûts, à la flexibilité, au temps de réponse, à la créativité, à l'innovation et à la qualité des produits ou des services.

La CGLCC compte actuellement 73 entreprises partenaires engagées dans la diversité des fournisseurs. La CGLCC travaille avec ces sociétés pour les mettre en relation avec des entreprises LGBTQ certifiées afin de leur offrir des occasions d'approvisionnement.

Le programme de diversité des fournisseurs de CGLCC compte actuellement 140 entreprises certifiées. La liste des fournisseurs certifiés de la CGLCC comprend des entreprises issues d'un large éventail de secteurs, notamment les services-conseils, les services professionnels, l'alimentation et la boisson et les technologies de l'information. Nous nous efforçons également de poursuivre nos efforts en matière de diversité des fournisseurs dans des secteurs clés tels que la construction, l'industrie manufacturière et l'agriculture. Avec l'annonce du programme fédéral d'entrepreneuriat 2ELGBTQI+, nous élargirons notre base de fournisseurs de 400 nouveaux fournisseurs certifiés d'ici à 2026. En gardant ce chiffre à l'esprit, nous prévoyons de certifier 15 à 20 nouvelles entreprises chaque mois au cours des deux prochaines années.

### **Portail des membres de la CGLCC**

Le portail des membres de la CGLCC est un centre de ressources centralisé qui permet d'accéder à des outils essentiels. Le portail est un outil partiel pour l'inscription initiale au programme de diversité des fournisseurs. Le paiement et la soumission de la demande initiale sont gérés par le portail existant. Une fois la demande formelle soumise, le reste du processus de certification est géré en externe à partir du portail actuel. Le nouveau portail doit être une plateforme centralisée tout-en-un pour gérer l'ensemble du processus de certification.

Le portail actuel comprend également un annuaire complet des membres, qui offre des possibilités de mise en réseau entre les membres. Les membres peuvent également explorer des ressources virtuelles et rester informés des dernières nouvelles et des événements grâce à notre calendrier.

Au minimum, le nouveau portail sur la diversité des fournisseurs devrait :

- Être un outil de certification tout-en-un, englobant l'ensemble du processus de certification, depuis le paiement jusqu'à la certification.
  - Paiement
  - Demande
  - Soumettre des documents à l'appui
  - Entrevue d'évaluation de la certification
  - Présentation du rapport d'évaluation définitif pour examen par le comité de certification.
  - Renouvellement continu et processus de recertification.
- Fournir une base de données consultable avec des filtres améliorés pour trouver des entreprises certifiées. La base de données doit, au minimum, pouvoir être consultée par secteur et par service.
- Fournir des rapports intégrés sur la réussite du programme, tant du côté du fournisseur

que de l'acheteur.

## Objectifs et portée des travaux :

**Phase 1:** Effectuer des recherches sur les portails existants relatifs à la diversité des fournisseurs :

- Évaluation des besoins :
  - Objectif :
    - Acquérir une compréhension approfondie des objectifs et des exigences de la CGLCC en matière de diversité des fournisseurs au moyen d'examen de documents, d'entrevues avec les intervenants ou d'ateliers.
    - Acquérir une compréhension approfondie des exigences des intervenants de la CGLCC afin de s'assurer que le portail mis en œuvre répond efficacement à leurs besoins.
  - Activités
    - Mener des entrevues avec les principaux intervenants pour déterminer les objectifs précis en matière de diversité des fournisseurs. Mener au moins 5 entrevues auprès de chacun des groupes d'intervenants suivants.
      - Fournisseurs issus de la diversité
      - Sociétés membres
      - Parties prenantes internes (personnel)
    - Examiner les outils opérationnels existants de la CGLCC (CRM, G-Suite, Monday.com, WordPress, etc.) afin de rendre compte de l'intégration du portail.
    - Animer au moins un atelier pour recueillir les idées des équipes interfonctionnelles internes impliquées dans la diversité des fournisseurs.
- Recherche de portails :
  - Objectif :
    - Évaluer un minimum de 5 portails de diversité des fournisseurs existants basés en Amérique du Nord ou des portails de nature similaire pour comprendre leurs fonctionnalités, leurs forces et leurs faiblesses, et leur capacité à répondre aux besoins du programme de diversité des fournisseurs de la CGLCC.
  - Activités :
    - Déterminer et sélectionner les portails pertinents à la portée du projet, y compris les portails d'autres organismes de certification au Canada et aux États-Unis.
    - Analyser les caractéristiques du portail, les capacités de production de rapports, les interfaces utilisateurs, les processus de gestion des données, les fonctionnalités frontales et dorsales et les mesures de sécurité des données.
    - Fournir une analyse détaillée des avantages et des inconvénients de chaque portail étudié.
    - Déterminer les délais de mise en œuvre des portails existants.

- **Rapports et recommandations :**
  - **Objectif :**
    - Compiler un rapport complet détaillant les résultats de l'évaluation des besoins et de la recherche sur le portail, en fournissant des recommandations claires, des échéanciers et des coûts pour la création ou la mise en œuvre d'un nouveau portail sur la diversité des fournisseurs.
  - **Activités :**
    - Présenter un aperçu des exigences minimales que le portail sur la diversité des fournisseurs de la CGLCC devrait comprendre.
    - Résumer les composantes, les avantages et les inconvénients de chaque portail étudié.
    - Fournir des recommandations détaillées pour le portail national de la diversité des fournisseurs proposé sur la base des résultats de la recherche. Les recommandations doivent comprendre, sans s'y limiter, les éléments suivants :
      - un aperçu détaillé de la confidentialité et de la sécurité des données;
      - des recommandations détaillées en matière d'accessibilité et de bilinguisme;
      - des détails sur la manière dont le nouveau portail recommandé s'interfacerait avec le site Web et les outils existants de la CGLCC, y compris, mais sans s'y limiter, Hubspot, monday.com, G-Suite et WordPress;
      - un aperçu détaillé des fonctionnalités de rapport dorsales et frontales proposées;
      - une recommandation complète sur une plateforme standard ou personnalisée pour la mise en œuvre du portail.

### **Échéancier du projet**

Le début du projet est prévu immédiatement et le rapport définitif doit être achevé avant le 1<sup>er</sup> mai 2024.

### **Exigences minimales pour les entreprises soumissionnaires**

- **Expérience pertinente :**
  - Expérience avérée dans la recherche de projets similaires impliquant la mise en œuvre de portails basés sur les membres, idéalement dans le contexte de la diversité des fournisseurs ou de la passation de marchés.
- **Expertise technique :**
  - Compréhension avérée de la gestion du changement organisationnel et de la transformation et de l'intégration des technologies.
  - Connaissance pratique des technologies et outils pertinents liés à la conception et à la mise en œuvre de portails destinés aux membres.
- **Compréhension de la diversité des fournisseurs :**
  - Compréhension claire des objectifs de diversité des fournisseurs, des pratiques exemplaires et des obstacles.
  - Expérience de travail avec des organisations pour améliorer leurs initiatives en matière de diversité des fournisseurs grâce à des solutions technologiques.

- **Familiarité avec la communauté 2ELGBTQI+ :**
  - Expérience démontrée et familiarité avec le travail en collaboration avec la communauté 2ELGBTQI+.
  - Sensibilisation aux défis et considérations spécifiques liés à la diversité des fournisseurs au sein de la communauté 2ELGBTQI+.
- **Qualité de la proposition :**
  - Soumission d'une proposition bien structurée et complète qui répond aux exigences spécifiques énoncées dans la présente DP.
  - Définition claire de l'approche de l'entreprise soumissionnaire en matière de recherche sur les portails existants et de recommandations pour la mise en œuvre d'un portail national sur la diversité des fournisseurs.
- **Stabilité financière :**
  - Preuve de la stabilité financière et de la capacité à entreprendre le projet proposé.
  - Présentation d'un budget réaliste et compétitif qui correspond à la portée et aux objectifs du projet.
- **Références :**
  - Fourniture d'une liste de deux ou trois références de clients antérieurs pour lesquels des projets similaires ont été réalisés.
  - Fourniture des coordonnées de références qui peuvent attester du rendement de l'entreprise soumissionnaire et de sa capacité à atteindre les objectifs du projet.
- **Expertise de l'équipe :**
  - Fourniture de profils détaillés des principaux membres de l'équipe qui participeront au projet, mettant en évidence leur expérience et leur expertise.
  - Assurance que l'équipe proposée possède les compétences nécessaires pour mener à bien la recherche et répondre aux exigences de ce projet (énumérées ci-dessus).
- **Respect du calendrier :**
  - Engagement à respecter le calendrier proposé.
  - Communication claire des défis ou contraintes potentiels ayant une incidence sur le calendrier du projet.
- **Conformité juridique et éthique :**
  - Respect de toutes les normes juridiques et éthiques applicables au projet.
  - Assurance du respect des réglementations en matière de protection de la vie privée et de sécurité des données.
- **Innovation et amélioration continue :**
  - Démonstration d'un engagement en faveur de l'innovation et de l'amélioration continue en proposant des stratégies visant à améliorer le portail de diversité des fournisseurs sur la base des résultats de la recherche.

### **Budget du projet**

Le projet est associé à un budget d'environ 15 000 \$ à 20 000 \$ (y compris la TVH) pour la durée de l'entente. Ce budget comprend les honoraires de l'entreprise de consultation et tous les frais de déplacement ou accessoires dans le cadre du projet. La CGLCC est disposée à recevoir des propositions qui pourraient être légèrement inférieures ou supérieures à la fourchette indiquée, en fonction de la complexité de la proposition et des activités proposées.

### **Politique relative à la diversité des fournisseurs**

Pour toute partie ou élément externalisé du projet de recherche et de mise en œuvre du portail national sur la diversité des fournisseurs, l'entreprises soumissionnaire doit s'engager à prendre en considération des fournisseurs issus de la diversité certifiés et à les faire participer à la procédure de passation de marchés.

- **Prise en considération des fournisseurs issus de la diversité certifiés :**
  - Pour chaque service externalisé ou sous-traité et chaque processus d’approvisionnement liés à ce projet, l’entreprises soumissionnaire prendra activement en considération au moins un fournisseur issu de la diversité certifié dans son processus de sélection, dans la mesure du possible.

Un fournisseur issu de la diversité certifié est défini comme une entreprise ayant obtenu une certification reconnue affirmant son statut d’entreprise détenue par une personne autochtone, par une personne appartenant à la communauté LGBTQ ou à un groupe minoritaire, par des femmes, par des vétérans, par une personne handicapée ou par une personne respectant d’autres critères en matière de diversité définis par les agences de certification compétentes.

- **Transparence et soumissions de rapports :**
  - L’entreprise soumissionnaire doit s’engager à faire preuve de transparence dans ses efforts en matière de diversité des fournisseurs. Elle doit notamment rendre compte régulièrement de l’utilisation de fournisseurs issus de la diversité certifiés dans le cadre du projet. Les raisons pour lesquelles un fournisseur issu de la diversité n’a pas été pris en considération ou a été retenu doivent être enregistrées et communiquées à la CGLCC au cas par cas lorsqu’un fournisseur est engagé. Le rapport peut être soumis après la sélection définitive du fournisseur.

### **Lignes directrices relatives à la soumission de propositions**

**Les soumissions ne doivent pas dépasser huit (8) pages** et doivent comprendre, sans s’y limiter, les éléments suivants :

- Portée :
  - a. L’entreprise soumissionnaire doit présenter un énoncé résumant la compréhension de la portée du projet.
- Livrables :
  - a. L’entreprise soumissionnaire doit fournir une description de sa compréhension des livrables finaux attendus par la CGLCC.
- Plan de travail proposé :
  - a. En utilisant les livrables décrits dans les sections [Objectifs et portée de travaux](#) et [Exigences minimales pour les entreprises soumissionnaires](#) de la DP comme point de référence, l’entreprise soumissionnaire doit décrire (sous forme narrative) son plan pour accomplir le travail. Il est permis de modifier les tâches et les livrables tels qu’ils sont présentés, mais les raisons de ces modifications doivent être clairement expliquées et justifiées. L’entreprise soumissionnaire doit indiquer les délais proposés et expliquer la façon dont les exigences de la DP seront satisfaites.
- Budget des coûts du projet :
  - a. L’entreprise soumissionnaire doit fournir une ventilation complète des estimations de coûts associées aux livrables du projet et aux heures de travail de chaque membre de son équipe.
- Considérations particulières :
  - a. L’entreprise soumissionnaire doit relever tout défi unique lié à l’exécution du projet et indiquer comment elle pourrait aborder ce ou ces défis.
- Équipe du projet :
  - a. L’entreprise soumissionnaire doit fournir une liste des membres de l’équipe du projet, y compris les tiers, ainsi que leurs rôles respectifs, leurs compétences,

leur expérience et leur capacité à travailler dans les deux langues officielles.

- Expérience antérieure :
  - a. Les énoncés relatifs à l'expérience doivent faire référence au travail effectué par les personnes affectées au projet et au travail de l'ensemble de l'entreprise soumissionnaire. Cette dernière doit indiquer toutes les tierces parties (p. ex., les sous-traitant.e.s ou les prestataires) responsables de l'entente prévue.
- Références :
  - a. L'entreprise soumissionnaire doit indiquer les références d'un.e à trois client.e.s passé.e.s ou actuel.le.s pour qui elle a réalisé des projets similaires (elle doit indiquer le nom, l'adresse courriel, le numéro de téléphone et les personnes-ressources de ces organisations ainsi qu'une brève description de chaque projet). Les références ne doivent pas comprendre les membres du personnel de la CGLCC.

## Évaluation de la proposition

Les propositions soumises seront évaluées en fonction des critères suivants :

- **Approche en matière de recherche** : Description de l'approche, de la méthodologie et du calendrier pour l'étude des portails existants sur la diversité des fournisseurs, l'établissement d'un rapport sur les avantages et les inconvénients et la recommandation d'améliorations.
- **Expérience pertinente** : Expérience avérée dans la recherche de nouvelles technologies, idéalement dans le domaine de la diversité des fournisseurs.
- **Compréhension des besoins organisationnels** : Compréhension claire des objectifs et des exigences de la CGLCC concernant ce projet.
- **Expertise technique** : Compréhension avérée de la gestion du changement organisationnel et de la transformation et de l'intégration des technologies.
- **Méthodologie proposée** : Présentation de l'approche globale, du plan de projet et de méthodologie proposée pour la recherche et les recommandations sur la mise en œuvre d'un portail national sur la diversité des fournisseurs.
- **Budget** : Présentation d'un budget détaillé et réaliste qui correspond à la portée du projet et aux résultats attendus.

## Pondération de l'évaluation

Évaluation de l'entreprise de consultation (40 %)

- Capacités globales de l'entreprise de consultation en fonction de la compréhension de la portée et des activités du projet.
- Compétences et expérience décrites dans la section [Exigences minimales pour les entreprises soumissionnaires](#).
- Expérience démontrée et rendement antérieur.
- Compétences des membres de l'équipe.

Plan de travail proposé (4 %)

- Compréhension du projet, y compris la clarté et la pertinence de la proposition.
- Qualité du plan de travail, y compris l'approche en matière de recherche.
- Préparation de la proposition, son exhaustivité et sa conformité aux exigences de la DP.
- Aperçu des livrables et de la manière dont ils seront satisfaits.
- Définition, explication et justification des tâches modifiées ou des défis uniques prévus.
- Créativité et innovation de l'approche du projet.

Certification à titre de fournisseur issu de la diversité 5 %)

- Titre de fournisseur issu de la diversité certifié par la Chambre de commerce 2ELGBTQI+ du Canada ou un autre [organisme de certification reconnu](#) (CAMSC, IWSCC, [WeConnect International](#), CCEA, [WBE Canada](#) ou une organisation de certification basée aux États-Unis).

Estimation des coûts du projet (10 %)

- Allocations budgétaires proportionnelles au niveau d'activité du plan de travail qui reflètent la valeur de l'effort.
- Compétitivité par rapport aux autres entreprises soumissionnaires.

Toute question ou précision peut être adressée à A. J. Stewart (directeur des opérations, Diversité des fournisseurs) à l'adresse [aj@cglcc.ca](mailto:aj@cglcc.ca).

Les propositions (y compris les annexes, le cas échéant) doivent être soumises en anglais en format PDF à l'adresse [aj@cglcc.ca](mailto:aj@cglcc.ca) au plus tard le **13 février 2024** à 17 h (HNE). Aucun autre format de soumission ne sera accepté.

Toutes les propositions doivent porter le nom de l'entreprise soumissionnaire et le titre du présent projet, soit : **Titre du projet : Recherche sur le Portail national de la diversité des fournisseurs**

La CGLCC informera toutes les entreprises soumissionnaires par courriel de la réception de leur proposition. La CGLCC n'est pas responsable des soumissions qui ne respectent pas la date d'échéance.

### **Principales conditions d'engagement**

Bien qu'elle ne soit pas exhaustive, cette liste des principales conditions d'engagement fera partie intégrante de l'entente entre la CGLCC et l'entreprise soumissionnaire retenue.

Acceptation de la proposition : La CGLCC se réserve le droit de ne pas accepter de proposition. Cette DP ne doit pas être interprétée comme une entente d'achat de services. La CGLCC n'aura aucune obligation tant qu'une entente écrite relative à une proposition approuvée n'aura pas été dûment signée.

Révisions de la proposition : Les révisions de la proposition doivent être reçues avant la date et l'heure de la soumission de la proposition ou de la clôture de la DP.

Financement des propositions : Les coûts associés à la préparation et à la soumission des propositions ne seront pas acquittés par la CGLCC.

Acceptation des conditions de la DP : La réception de la proposition sera considérée comme une acceptation des conditions de la DP par l'entreprise soumissionnaire.

Sous-traitance : La sous-traitance est autorisée en tant que condition de l'entente de service prévue. Les entreprises sous-traitantes autorisées qui sont proposées doivent être désignées. Les soumissions conjointes doivent indiquer l'entreprise soumissionnaire qui a la responsabilité globale de la gestion du projet.

Personne-ressource du projet : La CGLCC désignera une personne-ressource pour le projet au moment de l'attribution de l'entente prévue. L'entreprise soumissionnaire retenue désignera également une personne-ressource pour le projet à ce moment-là.

Temps de négociation : Si une entente écrite ne peut être conclue dans les quinze jours suivant la notification de l'entreprise soumissionnaire désignée, la CGLCC peut, à sa seule discrétion, mettre fin aux négociations avec cette soumissionnaire et négocier une entente avec une autre soumissionnaire de son choix ou choisir de mettre fin au processus de DP et ne pas conclure d'entente avec l'une des entreprises soumissionnaires.

Financement : La mise en œuvre de la proposition sélectionnée dépend de l'approbation du financement par la CGLCC.

Propositions faisant partie de l'entente : Les propositions peuvent être négociées avec les

entreprises soumissionnaires; si elles sont acceptées, elles feront partie de l'entente attribuée. Avis de non-responsabilité ou limitations de responsabilité : Ni l'acceptation d'une proposition ni la signature d'une entente ne constituent une approbation de toute activité ou de tout développement envisagé dans une proposition qui nécessite une approbation, un permis ou une licence en vertu d'une loi ou d'un règlement fédéral, provincial, régional ou municipal. Il incombe à l'entreprise de consultation de les obtenir avant de commencer à fournir les services dans le cadre de l'entente proposée.

Droits d'auteur : Pendant la durée du projet, l'entreprise soumissionnaire retenue ne doit pas vendre, transférer, hypothéquer, louer ou aliéner de quelque façon que ce soit des biens corporels ou incorporels, y compris toute propriété intellectuelle achetée pour la Chambre de commerce 2ELGBTQI+ du Canada (entité juridique : la Chambre de commerce gaie et lesbienne du Canada) dans le cadre de l'entente, sans le consentement écrit préalable des propriétaires. Les droits d'auteur, les marques de commerce et tous les autres droits corporels ou incorporels relatifs aux travaux sous-jacents appartiennent à CGLCC et doivent être remis immédiatement à CGLCC dès l'achèvement du projet en question, ou à la demande de la CGLCC.

La CGLCC se réserve le droit de modifier les conditions de la DP, à tout moment jusqu'à la date et l'heure de clôture.

### **Confidentialité et sécurité**

Autre but : Le présent document ou toute partie de celui-ci ne peut être utilisé à d'autres fins que la soumission de propositions.

Sécurité et confidentialité des renseignements : L'entreprise soumissionnaire retenue doit accepter de se conformer à la politique de confidentialité de la CGLCC concernant les renseignements reçus des personnes qui participent aux activités de consultation de l'industrie. Pour ce faire, elle doit strictement contrôler l'accès aux données et maintenir la confidentialité des renseignements obtenus dans l'exercice de son mandat, conformément aux conditions de toute entente.

Divulgarion : Tous les documents soumis par les entreprises soumissionnaires deviendront la propriété de la CGLCC et, à ce titre, seront soumis aux dispositions relatives à la divulgation de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Les renseignements relatifs à la CGLCC obtenus par l'entreprise soumissionnaire dans le cadre de sa participation à ce projet sont confidentiels et ne doivent pas être divulgués. Les échantillons de travail fournis pour répondre aux exigences de soumission demeurent la propriété de l'entreprise soumissionnaire.

LA CGLCC, SES EMPLOYÉ.E.S, SES AGENT.E.S ET SES CONSULTANT.E.S DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES OBSERVATIONS ET LES GARANTIES EXPRIMÉES OU IMPLICITES OU CONTENUES DANS LA PRÉSENTE DP, LES OMISSIONS DE LA DP OU TOUT RENSEIGNEMENT ÉCRIT OU ORAL TRANSMIS OU MIS À DISPOSITION À TOUT MOMENT À UNE ENTREPRISE SOUMISSIONNAIRE PAR LA CGLCC OU EN SON NOM. AUCUN ÉLÉMENT DE LA PRÉSENTE DP N'EST DESTINÉ À DISPENSER LES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES DE SE FORGER LEURS PROPRES OPINIONS ET DE TIRER LEURS PROPRES CONCLUSIONS EN CE QUI CONCERNE LA DP.